

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance spéciale sera tenue le vendredi, **02 décembre 2022 à 19h30** à la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 et du programme triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025.

DONNÉ à Saint-Eugène-d'Argentenay ce 21^e jour de novembre 2022.



Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière